

QUESTIONS + REPONSES D'ECLAIRCISSEMENT

COD2018-10006_ Marché de travaux de construction des « *infrastructures scolaires et des installations solaires à Gemena et Bwamanda dans la province Sud-Ubangi* ».

Bonjour chers soumissionnaires,

Plusieurs de vos collègues ont soulevé des préoccupations concernant ce marché. Vous trouverez ci-dessous les réponses apportées à chacune d'elles (indiquées en bleu foncé dans le tableau).

N°/Question	Date	QUESTIONS	REPONSES
01	Le 07/08/2025	<p>Par la présente, nous aimerions avoir de précision sur les documents à remettre dans le cadre de présélection des candidats pour le marché dont la référence est bien reprise en objet.</p> <p>En effet, dans la table des matières, nous avons remarqué un renseignement du point 3.4 portant sur la liste exhaustive des documents à remettre, mais qui n'y figure pas dans le guide de sélection.</p>	<p>Nous vous conseillons vivement de consulter attentivement le guide, car il reprend l'ensemble des informations et documents à présenter de manière claire et complète.</p>
02	Le 02/08/2025	<p>En lisant le CSC nous n'avons pas trouver les spécifications techniques des fournitures pour : Lot 6 – Fourniture des équipements solaires et leur installation pour les écoles : EP BOBOTO 3, EP EDAP/CRS EDAP, EP MADEMOGO à Gemena et EP MAISOLO, EP ZEGBALE à Bwamanda ;</p>	<p>Il n'y a pas d'annexes supplémentaires en dehors des documents explicitement demandés dans le guide de sélection.</p> <p>Cette première phase a pour objectif de sélectionner les candidats les plus qualifiés. Seuls ces candidats retenus seront invités à participer à la Phase 2, au cours de laquelle ils recevront le cahier spécial des charges et seront invités à soumettre une offre.</p>

N°/Question	Date	QUESTIONS	REPONSES
03	Le 31/07/2025	<p>Nous venons par la présente vous demandé de nous envoyer l'offre dont l'objet est repris en marge</p> <p>N° COD 22018-10006 Marché de travaux de construction des infrastructures scolaire et des installation solaire à Gemena et Katanga</p>	Cfr réponse à la question 2 ci-dessus.

Fait à Kinshasa, le 19/08/2025.